



L'école en chœur - publié le 08/03/2015

Des projets mis en ligne sur la plateforme Daylimotion.

Descriptif :

Une opération visant à développer le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire.

Sommaire :

- L'opération
- Modalités de participation

"L'école en chœur"

• L'opération

L'opération "L'École en chœur" est portée conjointement par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la culture et de la communication. Elle a notamment pour objectif **de favoriser et de développer le rayonnement de l'éducation musicale et du chant choral au sein de l'institution scolaire.**

Cette opération repose sur **la mise en ligne de vidéos sur une plateforme Dailymotion dédiée**, permettant aux écoles et aux établissements de participer aisément.

En savoir plus sur [Eduscol](#) :

• Modalités de participation

Envoi d'une lettre de candidature à l'attention de l'IA-IPR d'Éducation musicale et de la Daac

- soit par courriel : daac@ac-poitiers.fr
- soit par courrier : Rectorat de Poitiers - Daac , 22 Rue Guillaume VII le Troubadour, CS 40625 , 86022 Poitiers Cedex

Accompagnée de l'envoi d'un bref extrait vidéo témoignant du projet en cours (séance de répétition) ou réalisé (concert) sur la plateforme dédiée à l'opération.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 3 avril 2015.

Contact : [Barbara Bouilly](#) - Responsable secteur musique et chant choral Daac



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.